

# Modalités des Crédits flexibles Micro Focus

## Modalités des Crédits flexibles Micro Focus

**Ce document décrit le support et les termes contractuels supplémentaires selon lesquels Micro Focus fournit les Crédits flexibles à l'entité qui en fait l'acquisition (« vous » ou le « Client ») auprès de Micro Focus ou d'un revendeur agréé. « Micro Focus » ou « Nous » désigne la personne morale nommée Micro Focus autorisée à concéder des licences pour le logiciel pour lequel des Crédits flexibles sont acquis dans le pays où ces services sont fournis.**

Les Crédits flexibles sont une monnaie vous permettant d'acquérir facilement de nouveaux services à court terme de support, de consulting ou d'apprentissage. Consultez notre guide relatif aux Crédits flexibles pour plus d'informations.

Vous trouverez ci-dessous les modalités qui régissent l'acquisition et l'utilisation des Crédits flexibles.

- Pour faire valoir des crédits flexibles pour des services de support, vous devez avoir une offre de support métier Micro Focus active.
- Vous pouvez acquérir des Crédits flexibles au moment de votre première acquisition de licence logicielle, ou à tout moment par la suite.
- Une fois que vous avez acquis des Crédits flexibles, ils sont ajoutés à votre « Historique de Crédits » dans le menu Crédits flexibles du [portail de support Micro Focus](#).
- Les Crédits flexibles expirent 12 mois après leur acquisition ou à la fin de la période de validité du contrat.
- Les Crédits flexibles non utilisés ne sont pas remboursés et expirent à la fin du contrat ou d'une période de 12 mois. Le cas échéant, vous pouvez racheter des Crédits flexibles non utilisés en vertu de la législation locale.
- Les Crédits flexibles peuvent être échangés contre des services associés aux produits Micro Focus dont le client a fait l'acquisition et pour lesquels le client bénéficie du niveau de support requis (par exemple : support métier). Les services ne sont pas limités aux seuls produits actuellement liés aux contrats de Support Premium Micro Focus.

- Sauf indication contraire, les services sont fournis entre 8 h et 17 h heure locale, lors des jours ouvrables locaux, hors jours fériés.
- Nous avons pour objectif d'accuser réception de votre première demande d'échange de Crédits flexibles sous 48 heures et de confirmer les dates de distribution sous 10 jours ouvrables.
- Remarque : nous demandons à recevoir un préavis au moins trois semaines à l'avance afin de pouvoir satisfaire votre demande. Micro Focus se réserve le droit d'augmenter le coût de l'échange des Crédits flexibles contre les services avisés et convenus par Micro Focus pendant les trois semaines de la période de préavis.
- Dans certains cas, le délai de distribution réel peut dépasser trois semaines si nécessaire.
- Lorsque Micro Focus reçoit une demande de service, un gestionnaire de support client, d'apprentissage ou de consulting examine votre requête et indique les services disponibles pour un nombre de Crédits spécifique. Selon les produits, certains services peuvent ne pas être disponibles.
- Les services de support ou de consulting sont fournis en fonction des horaires programmés de la ressource Micro Focus attribuée. Ils ne dépendent aucunement d'éléments livrables précis ou d'objectifs à atteindre. Il se peut que le travail à effectuer dépasse la durée que nous avons estimée. Dans ce cas, vous pouvez obtenir du temps supplémentaire en échangeant de nouveaux Crédits flexibles.
- Micro Focus se réserve le droit de modifier les services liés aux Crédits flexibles et le nombre de Crédits flexibles requis pour ces services. Veuillez contacter votre représentant Micro Focus pour plus d'informations sur les mises à jour du programme.
- Le prix des Crédits flexibles varie selon les pays. Remarque : certains services ne sont pas disponibles dans tous les pays.
- Le nombre de Crédits flexibles requis pour l'achat de services, lorsque ces Crédits flexibles ont été acquis avec une remise, est à la seule discrétion de Micro Focus.

Ce document porte sur les offres de support relatives aux produits logiciels et au support fournis par Micro Focus International plc. Cet avenant modifie et fait partie du contrat de support métier Micro Focus.

Communiquez avec nous



### Modalités supplémentaires

- Les modalités standards des services professionnels s'appliquent pour les échanges contre des services de support ou de consulting. Vous pouvez les consulter ici : <https://www.opentext.com/agreements>. Les modalités standards relatives à l'apprentissage s'appliquent pour les échanges contre des services d'apprentissage. Vous pouvez les consulter ici : [www.microfocus.com/fr-fr/education/terms-and-conditions](http://www.microfocus.com/fr-fr/education/terms-and-conditions).

- **Recrutement.** Vous acceptez de ne solliciter, ni proposer un emploi ou rôle de consultation à aucun employé Micro Focus impliqué, directement ou indirectement, dans l'exécution des services énumérés dans la présente, pendant un (1) an à compter de la date à laquelle cette personne cesse d'effectuer des services en vertu des modalités du présent document. Il ne vous est pas interdit d'embaucher un tel employé répondant à un programme de recrutement général effectué dans des conditions ordinaires et non spécifiquement adressé à des employés Micro Focus.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.opentext.com](http://www.opentext.com)